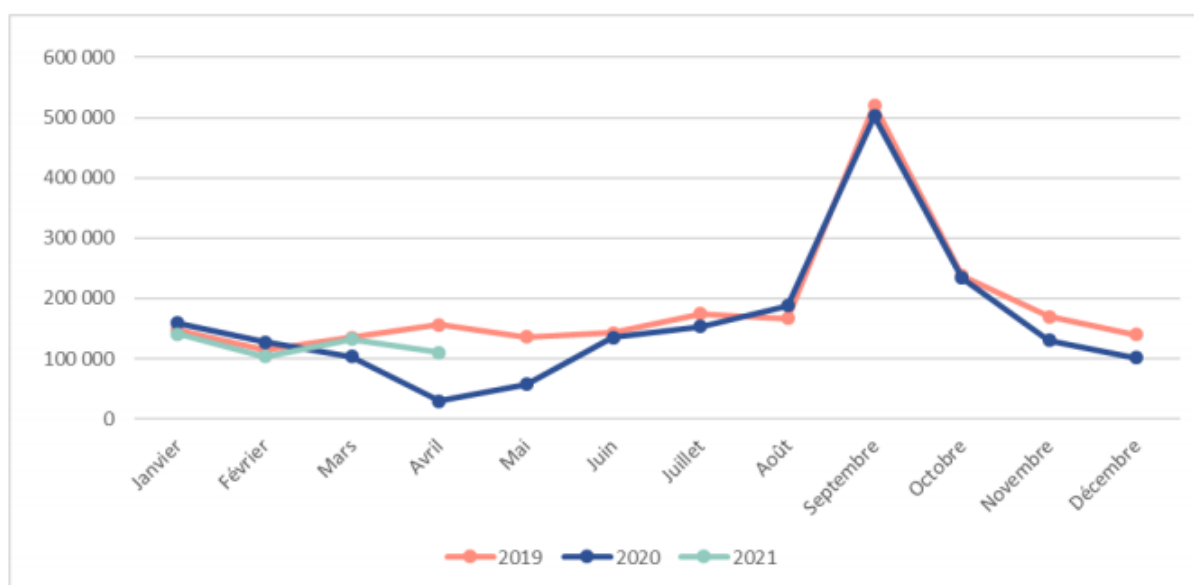


Crise sanitaire : comment réduire le chômage des jeunes ?

Par Jérémie Dubois

2^{ème} prix du concours Bloc-Note Eco 2021 ouvert aux étudiants

Le choc économique provoqué par la crise sanitaire a fortement diminué les embauches de jeunes. Les mesures de soutien aux entreprises ont permis d'augmenter le taux d'emploi des moins de 26 ans, qui reste cependant faible en comparaison internationale. Nous proposons une seconde approche complémentaire, visant à limiter l'offre de travail des jeunes en les incitant à la poursuite d'études.



Graphique 1 : Déclarations préalables à l'embauche pour les moins de 26 ans, CDI et CDD de plus de 3 mois.

Source : Graphique provenant de la Dares, à partir des données Acoiss sur les déclarations préalables à l'embauche ;

Note : données brutes corrigées des retardataires, arrêtées au 30/04/2021

Les restrictions sanitaires pesant sur l'activité économique depuis le mois de mars 2020 ont engendré une forte baisse de la demande de travail provenant des entreprises. Celle-ci a particulièrement touché les jeunes, dont le taux de chômage s'établissait déjà autour de 20 % en France avant la pandémie. En effet, l'insertion des jeunes sur le marché du travail est devenue encore plus difficile : le nombre d'embauches de jeunes de moins de 26 ans en CDI ou CDD de plus de 3 mois a diminué durant toute l'année 2020. Il en a été de même pour les stages, dont le nombre a baissé de 22 % sur l'année ([Dares](#)).

Structurellement, les jeunes non diplômés sont les plus susceptibles de connaître des épisodes de chômage ([Müller, 2005](#)). La crise sanitaire a aggravé leur situation : début mai,

on compte presque deux fois plus d'entrées en garantie jeunes (dispositif d'accompagnement des jeunes entre 16 et 25 ans en situation de grande précarité vers l'emploi ou la formation) que sur la même période en 2020 ([Dares](#)). Cette augmentation est préoccupante dans la mesure où il est difficile pour des jeunes qui ont perdu le contact avec le marché du travail de retrouver un lien avec ce dernier.

Ce constat peut être relativisé à la faveur de la reprise économique. Le taux d'emploi s'améliore en 2021 pour atteindre 32,8 % au troisième trimestre, niveau inédit en France depuis 20 ans. Toutefois, l'emploi des jeunes demeure faible en France en comparaison internationale, notamment avec l'Allemagne dont le taux de chômage des 15-24 ans s'établit aux alentours de 5,5 %, contre 20 % en France au troisième trimestre 2021.

Les mesures de soutien à l'emploi ont favorisé les contrats longs

Face à l'augmentation de la part de NEET (jeunes ni en études, ni en emploi, ni en formation) après le premier confinement, la réaction des pouvoirs publics a porté sur des mesures à court terme, visant à soutenir l'emploi. À ce titre, le plan « 1 jeune, 1 solution » a permis d'accroître la demande de travail des entreprises et d'accompagner les jeunes vers l'insertion. Il se poursuit avec les récentes annonces de garantie jeune « universelle », portant le nombre de places ouvertes à 200 000.

Le dispositif phare a été la prime, d'un montant de 4 000 €, accordée aux entreprises lors de l'embauche d'un jeune. Une [récente évaluation de la Dares](#) fait état d'un effet positif de la prime à l'embauche sur l'emploi en CDI ou CDD long des jeunes de 22 à 25 ans (+ 7 %). Toutefois, cette évaluation souligne que l'effet net sur l'emploi total est nul : la prime a surtout permis un déplacement des contrats courts et intérimaires vers des contrats longs.

Le revenu des étudiants qui effectuaient un travail en parallèle a diminué

Or, les contrats courts sont particulièrement prégnants chez les étudiants et avaient déjà été négativement affectés par la crise (l'emploi intérimaire a chuté lors du mois d'avril 2020). Rappelons qu'environ 1 étudiant sur 7 exerce une activité rémunérée, jugée indispensable pour vivre, concurrente ou très concurrente avec ses études d'après [l'Observatoire de la Vie Etudiante](#).

Parmi ces étudiants qui cumulent études et emploi, 35,8 % signalent une perte de revenus durant le confinement de mars 2020 et 19,4 % n'ont pas repris d'activité après celui-ci. Ainsi, concernant l'année universitaire 2020-2021, la part d'étudiants sans activité rémunérée a augmenté de 8 points de pourcentage par rapport à l'année 2019-2020 ([OVE, 2021](#)).

Ces pertes de revenus font courir un risque d'abandon des études alors que le taux d'emploi est plus élevé chez les diplômés ([Machin et McNally, OCDE, 2007](#)). De plus, des jeunes actuellement en études repoussent l'horizon de leur entrée sur le marché du travail.

Nous proposons des mesures financièrement incitatives à la poursuite d'études

Des mesures d'incitation financières à la poursuite d'études peuvent ainsi viser au désengorgement du marché du travail des jeunes en limitant l'offre de travail. Elles

constituent alors des réponses au choc provenant de la crise ainsi qu'à l'enjeu structurel du chômage des jeunes. Jusqu'ici, la catégorie des boursiers a pu bénéficier de repas à 1 € et des aides financières ponctuelles ont été accordées. Cependant, les loyers, qui constituent le principal poste de dépenses pour l'ensemble des étudiants, sont restés stables. De ce fait, des mesures de redistribution supplémentaires pourraient être accordées.

[Fack et Grenet \(2015\)](#) estiment qu'une revalorisation de bourse s'élevant à 1 500 € par an augmenterait le taux d'inscription de 3 points de pourcentage, de presque 5 pour les premières années de licence et que le taux d'obtention du diplôme augmenterait de 3 %. L'élargissement des critères d'attribution de la bourse échelon 1 augmenterait également l'inscription en licence ou en master ainsi que la probabilité d'obtention du diplôme ([Fack et Grenet, 2013](#)). En allant plus loin dans les modalités d'affectation, la proposition d'un « revenu universel jeunes » (Philippe Aghion) est à souligner. Cette mesure pourrait revêtir une dimension expérimentale.

Toujours dans la perspective de renforcer l'accès aux études, il est souhaitable de faciliter les passerelles entre les jeunes formés professionnellement et l'enseignement supérieur ([OCDE, 2020](#)). Cette catégorie de la population pourrait « profiter » de la crise sanitaire pour renforcer ses compétences et monter en qualification.

L'efficacité de ces mesures peut dépendre d'effets d'annonce

Les taux d'inscription à l'université sont plus élevés lorsque les jeunes disposent sur un compte bancaire de l'argent consacré à leurs études en avance ([Geven et Herbaut, 2019](#)). Le fait de savoir le plus tôt possible que des bourses seront attribuées est susceptible d'augmenter les taux d'inscription.